

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2025

LA RECONNAISSANCE DOIT ÊTRE AU RENDEZ-VOUS !

Salaires

RENDICITIONS

La Table ronde sur les négociations salariales aura lieu le mercredi 20 novembre. Ce rendez-vous est crucial. Il s'inscrit dans un contexte d'austérité nationale où les annonces de réduction des dépenses et de gel des salaires se multiplient. **Pour la CFDT Cheminots, l'enjeu est clair : repousser la menace de gel des salaires et gagner du plus pour toutes et tous.**

AUGMENTATIONS GÉNÉRALES

AUGMENTATION POUR TOUTES ET TOUS

Mise en place d'une mesure d'augmentation générale des salaires & revalorisation des salaires minimaux à l'embauche

VÉRITABLE 13^{ÈME} MOIS

Poursuite de la revalorisation de la PFA pour en faire un véritable 13^{ème} mois, et extension aux agents contractuels

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

Poursuite des travaux sur la revalorisation de l'indemnité de résidence en lien avec les coûts de l'immobilier et des loyers selon les régions et extension aux agents contractuels.

La CFDT Cheminots revendique la mise en place de moyens pour l'amélioration des déroulements de carrière. Cela suppose un accès aux nouvelles PR et nouveaux niveaux mais également la création de parcours professionnels et d'évolutions en classe au sein des territoires.

MISE EN PLACE DE MESURES D'AMORÇAGE

La CFDT Cheminots revendique l'attribution de moyens supplémentaires permettant aux agents d'accéder aux nouvelles PR et nouveaux niveaux créés. Cela suppose une visibilité sur 3 ans.

AMÉLIORATION DES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE

L'accès aux nouvelles PR et nouveaux niveaux se doit d'être garanti. L'assurance d'un bon déroulement est une question de justice sociale. Cela suppose donc des moyens et la poursuite du Groupe de Travail sur l'évolution de la grille. De même, la CFDT Cheminots porte la nécessité d'ouvrir le chantier de la « grille contractuelle ».

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE



NÉGOCIATIONS SALARIALES 2025

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

Salaires

DE LA RECONNAISSANCE POUR TOUS

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX BAS SALAIRES

Pour la CFDT Cheminots, des mesures doivent être prises pour protéger celles et ceux qui ont les ressources les plus modestes. C'est une mesure constante de protection que porte la CFDT.

LES SALARIÉS DE L'ENCADREMENT DOIVENT ÊTRE JUSTEMENT RECONNUS

L'engagement des agents de l'encadrement doit se traduire aussi par une reconnaissance salariale. La CFDT revendique la mise en place de délais de séjours en PR pour les classes 7 et 8, l'attribution des primes RH 131 quel que soit le collège et la classe (conduite véhicules, indemnités opérationnelles matériel, indemnité spécifique transilien, ...).

PARTAGE DE LA VALEUR

La CFDT Cheminots est à l'origine de cette revendication et revendique un accord qui permette une juste redistribution de la valeur créée par les cheminotes et les cheminots.

FRAIS DE TRANSPORT

La CFDT Cheminots revendique la reconduction de la prise en charge par la SNCF de 75% du prix des titres d'abonnement souscrits par l'agent, dans le cadre du trajet entre sa résidence habituelle et son lieu de travail, au moyen de transport publics.

MOBILITÉS DURABLES

De même, il est essentiel que le FMD (Forfait Mobilité Durable) soit pourvu dans les mêmes conditions de prise en charge qu'en 2024.

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DE DÉPLACEMENT

INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS

Le mouvement de revalorisation des différentes indemnités doit se poursuivre. C'est la garantie d'une juste rétribution des obligations professionnelles

AMÉLIORER LA COUVERTURE DES FRAIS LIÉS À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Qu'il s'agisse des déplacements nécessaires dans le cadre de son activité professionnelle ou des conditions de restauration, il est impératif que l'augmentation globale du coût de la vie soit compensée pour les agents.

LA CFDT CHEMINOTS PORTERA L'ENSEMBLE DE CES REVENDICATIONS AU BÉNÉFICE DE TOUTES ET DE TOUS, STATUTAIRES ET CONTRACTUELS, AGENTS D'EXÉCUTION, DE MAÎTRISE ET DE L'ENCADREMENT. LA NÉGOCIATION DOIT PERMETTRE DE SORTIR DE LA MENACE DE L'AUSTÉRITÉ !